

Pourquoi se rassembler au sein du Mouvement associatif Rhône Alpes?

■ Pour défendre et faire valoir le modèle associatif et ses spécificités

Le Mouvement associatif Rhône Alpes porte et défend une thématique transversale à tous ses membres : la vie associative.

Les spécificités associatives (*l'engagement bénévole, la gouvernance démocratique, le fait de se réunir sur un objet social et non dans un but lucratif, la primauté du projet sur l'activité*) **transcendent les problématiques sectorielles.** Elles définissent une place, un rôle et une fonction spécifiques pour le monde associatif dans la société. Elles déterminent également la façon de mettre en œuvre les projets et les activités, de penser son modèle économique, de porter des emplois pour celles qui font ce choix.

Les spécificités citoyennes et gestionnaires du modèle associatif, la place du monde associatif dans le dialogue civil ne peuvent être défendues et valorisées légitimement et efficacement que par une structure qui rassemble l'ensemble des composantes du monde associatif.

Le Mouvement associatif Rhône Alpes a interpellé, fin 2014, les élus parlementaires sur l'impact de la réforme des territoires sur les associations et sur les têtes de réseaux, en raison notamment de la suppression de la clause de compétence générale.

La reconnaissance de la vie associative comme compétence partagée est aujourd'hui en cours de discussion.

Présent au sein de la commission de consultation du FDVA, Le Mouvement associatif Rhône Alpes et ses représentants expriment un avis sur la mise en œuvre de l'enveloppe dédiée à la formation des bénévoles en Rhône Alpes.

■ Pour gagner en crédibilité, en visibilité, organiser la subsidiarité¹, pérenniser et accroître les financements associatifs.

Le Mouvement associatif est un regroupement d'acteurs associatifs volontaires, désireux de coopérer et de prendre en compte les enjeux et les évolutions qui traversent et impactent les associations et leurs réseaux. Cet engagement impose donc un investissement actif de ses membres.

Un Mouvement associatif fort permet d'ouvrir de nouvelles opportunités tout en respectant le principe de subsidiarité.

« La cohérence politique et les actions partagées non seulement augmentent la crédibilité des acteurs mais permettent un élargissement des financements comme des partenariats. »

Chaque réseau agissant dans son domaine, il s'agit de s'autoriser à faire ensemble, de ne pas se priver des synergies entre réseaux dans la mobilisation des ressources et de profiter d'un Mouvement associatif à même de porter une parole construite en commun et représentative.

La présence d'un Mouvement associatif permet de donner plus de poids à chaque membre, de consolider les financements existants et d'ouvrir de nouvelles lignes de financement pour l'ensemble des adhérents.

Le Fonds commun de formation des bénévoles mis en œuvre entre plusieurs réseaux et animé par Le Mouvement associatif Rhône Alpes a permis l'attribution d'une dotation annuelle de 40 000€ par le Conseil régional pour le financement de la formation des bénévoles.

Dans les régions qui ont fait le choix de développer un Mouvement associatif fort, les têtes de réseau ont consolidé leurs financements et sont mieux entendues par les pouvoirs publics car elles sont organisées pour porter une parole commune et forte.

Le Mouvement associatif Rhône Alpes par sa présence active et concertée avec ses membres au sein du COREVA a largement contribué à la mise en place des Conventions Pluri annuelles d'Objectifs attribuées aux têtes de réseaux.

De manière générale les moyens d'action, les dispositifs structurants et transversaux dédiés à la vie associative ont été confortés. Le Mouvement associatif peut également **porter des orientations fortes au sein des dispositifs dédiés aux associations** et gérés par d'autres acteurs de l'ESS tels que le DLA et les fonds territoriaux Rhône Alpes Active.

¹ **Le principe de subsidiarité**, fondement de l'existence du Mouvement associatif Rhône Alpes, est le souci de veiller à ne pas faire à la place d'un de ses membres.

Le Mouvement associatif Rhône Alpes porte, défend la thématique transversale à tous ses membres : la vie associative.

La crédibilité acquise par le Mouvement associatif Rhône Alpes auprès des pouvoirs publics et des partenaires privés, bénéficie à l'ensemble de ses membres. En effet, lorsque le Mouvement associatif est identifié par un interlocuteur public jusqu'ici peu sensible à la vie associative, cela ouvre des portes pour l'ensemble des réseaux membres en termes de reconnaissance mais aussi de financement.

En dehors des financements fléchés « vie associative », il en existe bien d'autres auxquelles les associations peuvent légitimement prétendre mais sur lesquels elles ne sont pas toujours identifiées comme acteurs possibles et donc bénéficiaires potentiels.

De plus, les partenaires publics sont aujourd'hui sensibles à la capacité de mutualisation de nos organisations.

Le Mouvement associatif Rhône Alpes organise sa représentation dans le dispositif DLA grâce à la mobilisation des réseaux et de leurs acteurs locaux.

Ainsi les CDOS, les fédérations départementales Familles rurales ou de la Ligue de l'enseignement ou encore l'URIOPSS sont présents au nom du Mouvement associatif Rhône Alpes dans le pilotage des DLA départementaux aux côtés de la Caisse des dépôts et de la DIRECCTE.

L'organisation d'événements, par Le Mouvement associatif Rhône Alpes, sur diverses thématiques permet de rassembler les acteurs concernés, les associations et leurs partenaires.

Au-delà du bénéfice politique sur les thématiques portées, **ces manifestations sont autant d'espaces de mise en valeur de l'action et de l'expression des réseaux membres, auprès des partenaires publics et privés mais aussi en direction des associations locales.** Ces manifestations peuvent permettre de dégager des pistes nouvelles d'actions avec des soutiens potentiels.

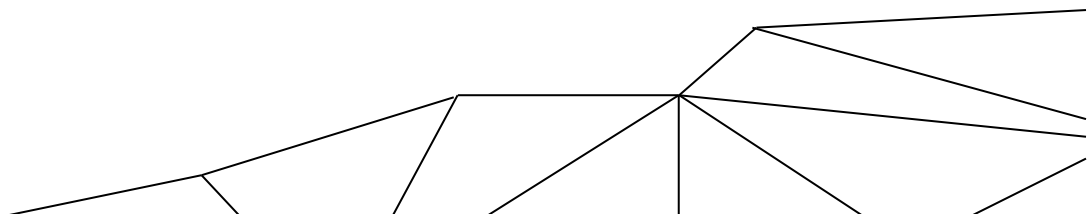
Le Mouvement associatif Rhône Alpes organise régulièrement des temps forts en collaboration avec ses membres comme par exemple :

- En décembre 2014, la conférence de l'emploi associatif avec les témoignages de 5 coordinations sur les enjeux de leurs secteurs ;

- La journée annuelle co-organisée avec Rhône Alpes Active sur le modèle économique des associations ;

- A l'occasion des élections présidentielles ou régionales, Le Mouvement associatif Rhône Alpes mobilise les candidats des divers partis politiques pour faire entendre la voix des associations dans toutes leurs diversités ;

- Annuellement, Le Mouvement associatif Rhône Alpes fête le 1^{er} juillet date anniversaire de la Loi 1901 en organisant un temps fort réunissant partenaires et acteurs associatifs.



■ Pour développer la parole politique et la rendre plus efficace

La mutualisation des mandats de représentation au sein du Mouvement associatif présente au moins deux avantages : elle **renforce la légitimité et le poids politique de la parole** portée au sein des espaces où elle s'exerce. Elle **permet également d'être présent sur un plus grand nombre d'espaces stratégiques** et d'en investir de nouveaux, jusqu'au niveau infra régional.

La structuration du Mouvement associatif Rhône Alpes a permis aux acteurs associatifs d'investir des espaces de décision dont ils étaient jusqu'ici absents.

Depuis la création du Fonds de confiance par Rhône Alpes Active, fonds qui favorise l'émergence de nouvelles entreprises solidaires en finançant la phase de maturation du projet, Le Mouvement associatif a été sollicité pour en assurer la présidence.

Le Mouvement associatif développe de l'expertise sur différents sujets que ses membres n'auraient pas eu les moyens d'investir seuls.

Le Mouvement associatif Rhône Alpes produit et diffuse en coopération avec ses membres et les partenaires de l'ESS des notes sur différents sujets d'actualité afin d'informer, de sensibiliser ou d'outiller les bénévoles et salariés des réseaux et des associations. Ainsi ont été publiés des documents de synthèse sur le rôle et missions des réseaux associatifs, l'impact de la réforme des territoires ou encore la Loi égalité.

Enfin, dans ces temps difficiles pour le monde associatif où chacun est bousculé et absorbé par des problématiques de gestion quotidienne et de recherches de financements, Le Mouvement associatif est aussi un espace où les administrateurs viennent se ressourcer, prendre du recul, réfléchir collectivement au sens de leur engagement, que celui-ci soit salarié et/ou bénévole.

Dans un contexte où la mise en concurrence est très rude, un espace comme le Mouvement associatif peut également permettre de **dépasser ces enjeux de concurrence**, de se retrouver dans un contexte moins tendu, notamment du fait de la diversité des secteurs représentés, **pour travailler sur des enjeux de fond**. Par leur caractère transversal ces enjeux méritent d'être partagés pour dégager des alternatives, renforcer la réflexion et la fonction citoyenne et politique des associations, aujourd'hui malmenée.

La mise en place **de groupes de travail élargis ou de temps d'information en CA** permet aussi de nourrir les réflexions par des apports extérieurs, de renouveler le vivier de personnes mobilisables et d'ouvrir la voie à de nouveaux partenariats.

Par exemple, la démarche PMAE réunit les acteurs de l'accompagnement (DLA, RNMA, SAVARA et les réseaux) ou encore le groupe de travail Têtes de réseaux qui est un espace permanent de rencontres, d'échanges, de formations, de diagnostic entre les réseaux associatifs.